



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique d'aménagement du territoire

Question au Gouvernement n° 2909

Texte de la question

PROJET DU GRAND PARIS

M. le président. La parole est à M. Yves Albarelo, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Yves Albarelo. Ma question s'adresse à M. Maurice Leroy, ministre de la ville, en charge d'un très beau dossier : le Grand Paris.

Monsieur le ministre, voici près de trois ans que chemine le Grand Paris, projet ambitieux du 21^e siècle, porté par le Président de la République.

Après l'adoption de la loi du 3 juin 2010, un moment crucial est arrivé, celui de la mise en oeuvre matérielle du projet. Il nous incombe donc maintenant d'aller de l'avant pour que l'espérance du Grand Paris devienne au plus vite une réalité concrète et tangible pour l'ensemble des Français.

Dans son discours du 29 avril 2009, le Président s'exprimait avec force : " C'est sur le transport que va se jouer la partie la plus décisive ! "

Dans cet esprit, il est indispensable de répondre positivement à une double demande urgente et précise. D'une part, il s'agit d'agir immédiatement et massivement pour améliorer substantiellement le réseau de transport existant, en particulier les lignes du RER. D'autre part, il s'agit d'offrir au public un projet unique, porté conjointement par l'État et par la région d'Île-de-France.

Au cours de ces dernières semaines, monsieur le ministre, vous avez engagé des discussions avec le conseil régional. Celles-ci viennent d'aboutir à un accord traduisant au moins une vision commune répondant aux exigences d'aujourd'hui, avec la réalisation prioritaire des investissements prévus par la loi que nous avons votée.

Monsieur le Ministre, où en est-on ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à M. Maurice Leroy, ministre de la ville.

M. Maurice Leroy, *ministre de la ville*. Monsieur le député Yves Albarelo, vous qui avez été le rapporteur à l'Assemblée du projet de loi sur le Grand Paris, vous appelez à la convergence des projets de transport portés par l'État et par la région. Vous avez raison.

Il s'agit de répondre dès maintenant aux difficultés quotidiennes que rencontrent les Franciliens dans les transports en commun. Il s'agit aussi, comme vous l'avez dit, de préparer l'avenir de la région capitale dans un monde très compétitif. Paris comptera parmi les villes-monde du 21^e siècle.

Nous sommes parvenus, ce matin, à un accord avec le président de la région d'Île-de-France, Jean-Paul Huchon, mais je veux y associer les huit présidents des conseils généraux, toutes sensibilités politiques confondues. C'est effectivement un accord historique, auquel je veux associer les architectes de l'atelier international du Grand Paris.

Je veux aussi remercier Gilles Carrez, votre rapporteur général du budget, qui a fait ici un travail absolument remarquable...

M. François Goulard. Formidable !

M. Maurice Leroy, *ministre*. ...dans la loi de finances notamment, afin que soient tenus les rendez-vous et engagements financiers du Grand Paris.

Grâce à la mobilisation de tous, la dynamique historique du Grand Paris, voulue par le Président de la République et par le Premier ministre, s'est mise en place. C'est irréversible.

Je veux associer mes prédécesseurs Christian Blanc et Michel Mercier à cette aventure vraiment collective, rassemblant toutes les sensibilités. Toute la représentation nationale ne peut que se réjouir de cet accord historique. (*Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC.*)
M. Noël Mamère et M. François de Rugy. Non !

Données clés

Auteur : [M. Yves Albarello](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2909

Rubrique : Aménagement du territoire

Ministère interrogé : Ville

Ministère attributaire : Ville

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 janvier 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 27 janvier 2011